

I. Les étapes de l'avant-projet de mémoire de recherche

- *L'annonce du sujet.*
 - *Les motivations du choix.*
 - *La problématique (problématisation du sujet)*
 - *Les questions de recherche.*
 - *Les hypothèses.*
 - *L'objectif de la recherche.*
 - *Choisir la méthodologie (méthode et approches)*
 - *Le plan de rédaction.*
 - *Établir une bibliographie provisoire.*
- 1. Intitulé du mémoire :**
- *Indique et délimite le sujet de la recherche.*
 - *Anticipe la problématique et l'hypothèse.*
 - *Annonce les prémisses du plan.*
 - *Renseigne sur la population étudiée.*
- 2. L'annonce du thème et formulation du sujet :**
- *Délimiter l'objet de la recherche.*
 - *Introduire le sujet, et montrer son importance, son intérêt, son actualité, etc.*
 - *Passer du caractère général à un sujet plus précis et clair.*
- 3. Les motivations du choix :**
- *Justifier le choix du sujet de la recherche.*
 - *Montrer le cheminement intellectuel de l'étudiant, sa démarche de recherche (du thème, du sujet).*
 - *Revenir sur l'intérêt que présente le sujet sur les plans scientifiques et professionnels.*
- 4. La problématique (problématisation du sujet) :**
Elle porte sur le sujet et explique le projet de recherche et lui confère du sens, de la légitimité.
- 5. Les questions de recherche :**
Les questions de recherche sont des questions directes auxquelles l'étude doit répondre ; de préférence, une question par objectif de recherche.

6. Les hypothèses :

C'est une réponse provisoire et anticipée à la question centrale. Elle est construite à partir de l'observation du terrain et du travail de lecture/documentation. Sa formulation va amener au choix du type d'enquête, des outils méthodologiques (choix du matériel), des méthodes de traitement du corpus.

7. Objectif(s) de la recherche :

Les objectifs de recherche sont le point de départ d'un projet de recherche : ils indiquent pourquoi vous voulez entreprendre cette étude et ce que vous pensez pouvoir accomplir en la réalisant. Dans un projet de recherche, il est important de formuler les objectifs de recherche dès l'introduction afin d'aider le lecteur à situer votre étude.

8. La méthodologie :

Elle doit être présentée et justifiée d'une façon brève et concise. Elle permet d'annoncer le terrain d'enquête, les enquêtés, ... Elle précise le type de la méthodologie choisie (enquête qualitative ou quantitative, enquête par questionnaire, par entretien, observation participante, etc.). Elle renseigne sur le matériel choisi pour mener l'enquête.

9. Plan de travail :

Il montre la progression du travail et sa subdivision en parties et chapitres, ou uniquement en chapitres. Il sert à résumer le contenu de chaque chapitre et à montrer sa cohérence par rapport aux autres chapitres.

10. La bibliographie :

Elle montre les ouvrages et les articles de référence consultés par l'étudiant (au moins trois ouvrages de référence et trois articles de référence).